



## Les objectifs

**La section européenne est étroitement liée au projet d'établissement qui vise à aider nos élèves, par une meilleure maîtrise des langues étrangères, à s'inscrire dans l'Europe et à s'ouvrir sur le monde.**

## Finalités de la formation

- Renforcer chez nos élèves l'utilisation de la langue anglaise comme outil de communication et d'apprentissage
- Tester la maîtrise de la langue dans un contexte anglo-saxon ou non
- Apporter une connaissance approfondie de la culture Européenne
- Sensibiliser aux enjeux de la citoyenneté européenne

## Qualités requises

- Une réelle motivation pour découvrir l'Europe, sa culture et ses concitoyens
- Un intérêt pour les échanges internationaux
- Un bon niveau en Anglais tant à l'oral qu'à l'écrit
- Un travail personnel régulier
- L'élève de Section Européenne est un jeune autonome, responsable, dynamique et ouvert aux autres.

## Modalités de recrutement

**Les élèves ayant suivi un enseignement en section européenne** en collège sont susceptibles d'être admis prioritairement dans cette option en seconde à condition que les qualités mentionnées ci-dessus soient avérées et que leur niveau le permette.

**Pour les élèves non issus de la section européenne**, l'accès à cette option est envisageable après examen des bulletins trimestriels et notamment des résultats obtenus en Anglais qui éclairent sur les capacités à suivre l'enseignement dispensé en Anglais d'une discipline non linguistique (DNL).

Parallèlement, le candidat fournira une lettre de motivation et fera compléter par son professeur d'Anglais la fiche spécifique fournie sur demande par notre établissement.

Dans tous les cas de figure, c'est après examen du dossier et dans la mesure des places disponibles que l'inscription pourra être validée.

## Validation des acquis

La scolarité en section européenne prépare à l'obtention de la mention européenne au baccalauréat quelle que soit l'orientation choisie en 1<sup>ère</sup> (L, ES ou S).

**Pour cela l'élève doit :**

- obtenir une note égale ou supérieure à 12/20 à l'épreuve écrite de LV1 du premier groupe d'épreuve commune à tous les élèves
- obtenir au moins 10/20 à l'épreuve orale spécifique. Cet oral se déroule en Juin de l'année de terminale. Le jury est composé d'un professeur d'anglais et d'un professeur de DNL. L'épreuve porte sur le programme traité par le professeur de DNL et sur l'expérience acquise pendant les trois années de lycée. La note de contrôle continu compte pour 20% de la note finale.

Désormais, cette épreuve spécifique est assimilée à une épreuve facultative et les points supérieurs à la moyenne sont coefficientés 2 au titre d'une première option

Rappelons que l'obtention de la « Mention Européenne » est un atout supplémentaire précieux sur un CV quelles que soient les études envisagées après le lycée.



## L'organisation pédagogique

Classes	DNL (Discipline Non Linguistique)	Projets
2de	SVT en discipline principale EPS en discipline secondaire	Au cours de cursus, chaque élève participe à plusieurs projets : - soit sous la forme d'échange, (partenariats avec des lycées en Irlande, Danemark, République Tchèque, Turquie...) - soit sous la forme d'activité à visée européenne.
1ères L & ES	Histoire et Géographie	
1ère S	Physique en discipline principale et SVT en discipline secondaire	Ceci doit permettre à chacun de : * prendre conscience que nous faisons partie d'une communauté qui dépasse le cadre de notre région. * encourager la compréhension mutuelle au delà des différences culturelles.
Terminales	Deux heures par semaine d'étude de thèmes se rapportant à la DNL de 1 ère. Cet enseignement vise à développer l'expression orale.	

### Renseignements complémentaires

#### Niveau seconde

Le programme de SVT est le même que celui des autres classes de seconde. A travers les expériences, l'étude de documents originaux, l'élève est amené à s'exprimer en anglais (tableaux, schémas, textes, oral). Le vocabulaire scientifique est étudié, l'usage du dictionnaire unilingue anglais est régulier, tous les résumés de cours sont en anglais. L'approche est progressive : 80% des cours environ sont en langue anglaise.

#### Niveau première

En Histoire et Géographie, les cours ont lieu en langue anglaise. Il s'agit d'acquérir un vocabulaire spécifique à l'étude politique, sociale, économique et géographique du pays étudié, aussi bien dans une dimension historique qu'actuelle. Le programme est identique à celui du cours général d'Histoire et Géographie. En section européenne, il s'agit d'éclairer ce programme en étudiant les faits sous l'angle européen ou en comparant les histoires nationales. En Physique – Chimie, le programme de Chimie

est enseigné en Anglais et celui de Physique en Français mis à part quelques chapitres. Le programme est identique à celui du cours général de Physique-Chimie. L'objectif est d'acquérir un vocabulaire scientifique tout en multipliant les activités pour favoriser l'expression orale : TPE (Travaux Personnels Encadrés) en Anglais, exposés... afin de les préparer à l'épreuve de Terminale.

**En terminale, l'entraînement à la prise de parole vise à perfectionner les outils grammaticaux et à enrichir le registre lexical.**